



Un plan tardif mis en place par la wilaya d'Alger

# Crise de l'eau : vive colère chez les citoyens

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5409 - Ven. 25 - Sam. 26 juin 2021 - Prix : 10 DA

23<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de Matoub Lounes

## Une stèle érigée en sa mémoire sur le lieu de l'assassinat

Page 3

La vaccination reste le seul moyen de prévenir des vagues virulentes

## P<sup>r</sup> Djenouhat : «Les statistiques quotidiennes du Covid-19 sont loin de la réalité»

Page 2



Festival culturel européen à Alger

## Le groupe Raina Rai enchante le public

Page 7

Bilan de quatre mois de lutte antidrogue en Algérie

## Plus de 25 tonnes de résine de cannabis saisies

Page 16

## Djerad a présenté la démission de son gouvernement

# Tebboune engage aujourd'hui des consultations politiques



Ph.D. R.

Les choses sérieuses commencent pour les partis politiques ayant pris part aux élections législatives du 12 juin dernier. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, engage, à partir d'aujourd'hui, des consultations avec les dirigeants des partis politiques et représentants des indépendants vainqueurs du scrutin, selon l'ordre des résultats définitifs annoncés par le Conseil constitutionnel, et ce, en prévision de la formation du nouveau gouvernement, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Présidence de la République.

Page 3

4<sup>e</sup> édition du trail Azrou N'Thor

## Près de 300 participants dont un diplomate belge

Page 16

Pétrole

## Le baril de Brent se maintient à plus de 75 dollars

Page 3

Un plan tardif mis en place par la wilaya d'Alger

# Crise de l'eau : vive colère chez les citoyens

■ La crise de l'eau s'aggrave. Afin d'y remédier, la wilaya d'Alger a décidé de suspendre, à compter d'aujourd'hui, de façon partielle et provisoire, l'activité de lavage automobile, d'une part, et annonce l'application d'un nouveau plan de rationnement de l'eau, d'autre part. Ces solutions, annoncées comme provisoires, n'apaisent pas la colère des citoyens qui n'hésitent pas à manifester leur ras-le-bol dans la rue.

Par Thinhinene Khouchi

La colère monte dans certains quartiers de la capitale où l'eau est coupée pendant des heures et même des jours depuis maintenant des semaines. Cette situation a révolté les citoyens qui n'ont pas hésité à manifester leur colère dans la rue. En effet, après Bordj El Kiffan et Ain Benian, dans d'autres communes de la capitale les citoyens ont investi la rue pour dénoncer les perturbations en eau potable qui durent depuis des semaines, mais aussi l'absence de communication de la part de la Seaal et du ministère des Ressources en eau. A titre d'exemple, durant la journée de jeudi, la route menant à l'aéroport d'Alger a été fermée par les citoyens au niveau de la cité 5-Juillet, une des entrées principales d'Alger, causant ainsi un arrêt de la circulation et des files de véhicules interminables. Face à cette colère, la wilaya d'Alger a indiqué dans un communiqué que «*compte tenu de la circonstance exceptionnelle que traversent ces derniers temps certaines communes de la capitale en raison des perturbations d'approvisionnement en eau potable, induites essentiellement par la pénurie d'eau du fait du stress hydrique et de la baisse des niveaux d'eau des barrages, les services de la wilaya d'Alger ont décidé d'un arrêt partiel et provisoire, à partir de samedi 26 juin, de l'activité de lavage automobile au niveau de l'ensemble des stations se trouvant dans le territoire de la wilaya*». Cette décision, poursuit la même source, intervient dans le souci des services de la wilaya d'exploiter «*rationnellement cette ressource*

vitale», en ce sens que toutes les précautions ont été prises afin de garantir l'approvisionnement de l'ensemble des populations de la capitale en eau potable. Les jours d'ouverture et de pratique de cette activité sont fixés exclusivement pour vendredi, samedi, lundi et mercredi, de 08h00 à 14h00, et ce, jusqu'à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable. La même source a précisé que les services de la wilaya d'Alger exhortent ceux qui exercent cette activité à faire montre de compréhension préalable de cette mesure exceptionnelle et provisoire. En outre, le wali d'Alger a annoncé, sur les ondes de la Radio nationale, l'adoption d'un nouveau plan de rationnement de l'eau à Alger, qui sera applicable à partir du samedi 26 juin (aujourd'hui). Ce plan, selon Youcef Chorfa, classe les 57 communes de la wilaya d'Alger en 3 catégories, chacune d'elles se verra appliquer un système d'approvisionnement en eau différent. La première catégorie est composée de 14 communes qui seront alimentées quotidiennement de 8h à 14h. Elle comprend : La Casbah, Sidi Moussa, Bir Mourad Rais, Hydra, Ouled Chebel, Tassala El Merdja, Baba Hassen, Draria, El Achour, Belouizdad, El Madania, El Mouradia, Sidi M'hamed et Rahmania. La deuxième catégorie est composée de 20 communes, qui seront alimentées de 8h à 16h, un jour sur deux. Elle comprend : Oued Koriche, Rais Hamidou, Eucalyptus, BirKhadem, Gué de Constantine, Beni Messous, Bouzaréah, Ain Benian, Hammamet, Bab Ezzouar, Bordj El Kiffan, El Marsa, Mohamadia, Bourouba,



Ph/D. R.

Bachdjarah, Oued Smar, El Harrach, El Magharia, Hussein Dey et Heraoua. Et enfin, la troisième catégorie est composée de 23 communes qui se verront appliquer un double système d'approvisionnement, c'est-à-dire que dans une même commune, il y aura des quartiers qui auront de l'eau quotidiennement de 8h à 14h et d'autres de 8h à 16h, un jour sur deux. Sont concernées par ce système mixte d'approvisionnement les communes de : Bab El Oued, Bologhine, Baraki, Saoula, Birtouta, Ben Aknoun, El Biar, Chéraga, Dely Ibrahim, Ouled Fayet, Ain Taya, Dar El Beida, Bordj El Bahri, Douéra, Khraicia, Kouba, Réghaia, Rouiba, Alger-Centre, Mehelma, Souidania, Staoueli et Zeralda. Ce plan suivant le principe «*distribuer l'eau*

la journée et reconstituer les stocks la nuit, donc nous arrêtons la distribution de l'eau à partir de 18h jusqu'à 6h du matin, pour pouvoir reconstituer le stockage au niveau des réservoirs», a expliqué le wali. Enfin, se voulant rassurant, le wali d'Alger a assuré que «*cette situation difficile n'est que passagère et conjoncturelle*», avançant que d'*autres alternatives et d'autres solutions*

d'approvisionnement de la wilaya d'Alger en eau seront mises en place au cours des mois prochains, peut-être même dès l'année prochaine, pour assurer l'alimentation d'Alger à partir du dessalement de l'eau de mer et de la mobilisation des eaux souterraines».

T. K.

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 369 nouveaux cas et 9 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 9 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, le même nombre de cas qu'hier (9), portant à 3 678 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 369 cas, soit 15 cas de plus par rapport au bilan d'hier (354), pour atteindre, au total, 137 772 cas confirmés.

R. N.

La vaccination reste le seul moyen de prévenir des vagues virulentes

## P<sup>r</sup> Djenouhat : «Les statistiques quotidiennes du Covid-19 sont loin de la réalité»

«*Il faut multiplier par 3 le nombre quotidien de contaminations pour s'approcher de la réalité*», a déclaré le Professeur Kamel Djenouhat, président de la Société algérienne d'immunologie. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, l'immunologue a affirmé que le nombre quotidien des contaminations est sous-estimé. «*On sait que les médecins privilégient actuellement les tests antigéniques. Or, les antigéniques positifs ne sont pas comptabilisés dans les statistiques quotidiennes*», a-t-il expliqué. Toutefois, le président de la Société algérienne d'immunologie reste confiant, pour lui la situation n'est pas alarmante et sous contrôle. «*Mille cas quotidiens, ce n'est pas inquiétant. Les pays qui ont 3 à 4 mille nouveaux cas par jour sont en train de déconfiner*», a-t-il dit. Dans ce sens, l'invité a assuré que les structures de santé ne sont pas dépassées. Pour lui, le manque de lits de réanimation n'est pas synonyme

d'une augmentation de cas. «*Si les services Covid sont saturés, c'est parce que les autres services, mobilisés au début de la pandémie, fonctionnent de nouveau normalement*», a expliqué l'immunologue. D'après lui, une seule certitude : «*La pandémie a montré les points faibles du système de santé en Algérie et ailleurs*». A cet effet, le P<sup>r</sup> Kamel Djenouhat a recommandé d'augmenter rapidement le nombre de lits de réanimation dans les hôpitaux. Évoquant la réouverture partielle des frontières et la reprise des vols, le spécialiste est formel : «*Les pouvoirs publics ont eu le courage de fermer les frontières durant plus d'une année*», c'est ce qui a permis de protéger la population des «*variants*». Selon lui, «*l'obligation du test PCR et d'un confinement de 5 jours ont donné de très bons résultats*». Il s'est dit également rassuré par les constatations de l'Institut Pasteur. Il a rappelé qu'après avoir contrôlé, de nouveau, les 10 000 passagers arri-

vés, un seul test PCR est revenu positif. «*De mon point de vue personnel, si on vient avec une PCR négative et qu'on refait un test à l'arrivée et qu'il est négatif, on peut éventuellement se passer du confinement de 5 jours*», a-t-il dit. Autre recommandation de l'expert : intensifier la campagne de vaccination. «*Ce qui inquiète la communauté scientifique aujourd'hui, c'est le cas de la Grande-Bretagne, où malgré une immunité collective acquise à plus de 80 %, post-vaccinale ou post-infection, on assiste à 15 000 nouveaux cas par jour*», a relevé le P<sup>r</sup> Kamel Djenouhat, qui reste néanmoins optimiste, grâce à la baisse du nombre de décès dans ce pays. Selon lui, «*15 à 20 décès pour 15 000 contaminations par jour, prouve que lorsqu'on est vacciné, on développe des formes bénignes du virus*». L'immunologue a insisté sur la nécessité de se vacciner. Il a appelé, à cet effet, les professionnels de la santé et les associa-

tions spécialisées à sensibiliser la population pour adhérer à la vaccination. En ce qui concerne Alpha, Beta, Gamma, Delta, variants du coronavirus, le spécialiste en immunologie a expliqué que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décidé d'un changement de dénomination pour les «*variants*» du virus initial du Sars-CoV-2, parce qu'il n'existe pas de preuve que le premier cas est de telle ou telle nationalité. Plutôt qu'un classement par pays d'origine, l'OMS a préféré classer les virus selon l'alphabet grec. Ainsi, le variant britannique devient l'Alpha, le sud-africain Beta, le brésilien Gamma et l'indien devient Delta. Dans ce sillage, le P<sup>r</sup> Djenouhat a révélé que «*ces quatre "variants" sont les seuls reconnus par l'OMS comme inquiétants, parce qu'ils se transmettent plus rapidement et provoquent davantage de décès*».

Meriem Benchaouia

Djerad a présenté la démission de son gouvernement

# Tebboune engage aujourd'hui des consultations politiques

■ Les choses sérieuses commencent pour les partis politiques ayant pris part aux élections législatives du 12 juin dernier. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, engage, à partir d'aujourd'hui, des consultations avec les dirigeants des partis politiques et représentants des indépendants vainqueurs du scrutin, selon l'ordre des résultats définitifs annoncés par le Conseil constitutionnel, et ce, en prévision de la formation du nouveau gouvernement, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Présidence de la République.



Ph.D. R.

Par Aomar Fekrache

Cette démarche intervient après que le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présenté la démission de son gouvernement au chef de l'Etat, suite à la proclamation des résultats définitifs des élections législatives par le Conseil constitutionnel, conformément aux dispositions de la Constitution. Le

président de la République avait chargé, jeudi, Abdelaziz Djerad de gérer les affaires courantes dans l'attente de la désignation d'un nouveau gouvernement. Lors de cette même cérémonie, le Président a déclaré : «J'accepte la démission, mais continuez à gérer les affaires courantes jusqu'à la désignation d'un nouveau gouvernement», ajoutant : «Je vous remercie des efforts que vous avez consentis

dans une conjoncture difficile. Je sais que le gouvernement a fait face à des situations difficiles, la première étant la pandémie de coronavirus». «Vous remerciant personnellement des efforts déployés, veuillez transmettre mes salutations à tous les membres du gouvernement», a-t-il ajouté. Mais il reste à savoir de quoi sera fait le prochain exécutif. Selon des observateurs, l'on peut déjà assurer que le pro-

chain gouvernement aura à sa tête un Premier ministre et non un Chef du gouvernement. Et pour cause, la plupart des partis représentés au Parlement ont exprimé leur soutien au président de la République, alors que le poste de Chef du gouvernement est prévu dans le cas de constitution d'une majorité parlementaire. A l'heure actuelle, le FLN, le RND, les indépendants, El Moustakbel et le Mouvement El Bina, ont tous exprimé leur intention de participer au prochain gouvernement. Toutefois, nul ne peut, à ce stade, se prononcer sur le nom du prochain Premier ministre, ni du nombre de sièges qui reviendront aux partis. D'ailleurs, des sources médiatiques affirment que le prochain gouvernement sera composé de personnalités partisans et de compétences nationales. Des ministres de l'actuel exécutif pourraient être reconduits. Pour rappel, le Conseil constitutionnel a proclamé mercredi soir les résultats définitifs de l'élection des membres de l'APN, conformément aux dispositions de la Constitution et à la loi organique portant régime électoral. Le FLN est toujours en tête avec 98 sièges, suivi des Indépendants avec 84 sièges, du MSP avec 65 sièges et du RND qui a remporté 58 sièges. Le Front El Moustakbel et le Mouvement El Bina ont obtenu respectivement 48 et 39 sièges.

Il est à préciser que la Constitution a fixé le début de la législature de l'Assemblée populaire nationale «de plein droit» au 15<sup>e</sup> jour suivant la date de proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel.

A. F.

23<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de Matoub Lounes

## Une stèle érigée en sa mémoire sur le lieu de l'assassinat

La commémoration du 23<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat du chanteur kabyle Matoub Lounes a été marquée par l'inauguration d'une stèle érigée en sa mémoire au niveau de Tala Bounane, lieu de l'embuscade

qui lui avait coûté la vie un certain 25 juin 1998. Les responsables de la fondation qui porte le nom du rebelle ont concocté un programme de célébration du triste anniversaire, à commencer par le gala organisé jeudi après-

midi au niveau du théâtre régional Kateb-Yacine de la ville de Tizi Ouzou, durant lequel sa sœur, Malika Matoub, a annoncé la création d'un prix de la chanson engagée avec le concours des Assemblées populaires des

wilayas de Béjaïa et de Tizi Ouzou. Pour la journée d'hier, un recueillement a eu lieu à Tala Bounane et à Taourirt Moussa, village natal du défunt, en présence d'une foule nombreuse.

Hamid M.

Pétrole

## Le baril de Brent se maintient à plus de 75 dollars

Les prix du pétrole se maintiennent en petite baisse hier, les investisseurs attendant les décisions de l'Opep+ jeudi prochain avant de leur donner une nouvelle orientation, tandis que les négociations sur le nucléaire iranien se poursuivaient à Vienne. Avant midi, le baril de

Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 75,27 dollars à Londres, en recul de 0,38 % par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril de WTI pour le même mois lâchait 0,46 %, à 72,96 dollars. Le Brent et le WTI ont atteint mercredi des prix plus vus depuis octobre

2018, à respectivement 76,02 dollars et 74,25 dollars et «le sentiment et la dynamique des prix restent extrêmement positifs», a expliqué Eugen Weinberg, analyste de Commerzbank. Mais le marché attend la semaine prochaine pour franchir la marche suivante, estiment plusieurs ana-

lystes. Le marché du brut regardé également du côté de Vienne, où l'Iran est toujours engagé dans des négociations difficiles impliquant la Grande-Bretagne, la Chine, l'Allemagne, la France, la Russie, pour trouver un terrain d'entente avec les Etats-Unis sur son programme nucléaire. M. L.

Société de distribution d'électricité et du gaz de Béjaïa  
**10 milliards d'investissements**

POUR éviter le recours au délestage de l'énergie et satisfaire la demande en énergie qui double durant la saison estivale, la Société de distribution d'électricité et du gaz de Béjaïa (Sadeg) a mis en œuvre un programme s'articulant sur deux aspects : le premier est basé sur le renforcement et l'entretien de ses réseaux et le deuxième sur l'investissement. S'agissant du premier volet, la Sadeg a relancé le programme d'entretien de ses réseaux électriques SIANA à travers tout le territoire de la wilaya depuis le début de l'année. A ce propos, plusieurs opérations ont été effectuées dans le cadre de ce programme, en l'occurrence le remplacement de 109 isolateurs et de 35 conducteurs électriques, le redressement de 8 supports inclinés et l'élagage dans 180 points, etc. Pour parer aux perturbations dans l'alimentation en énergie, des mesures portant sur le renforcement de son dispositif d'intervention en moyens humains et matériels ont été prises. «Pas moins de 117 agents doivent assurer l'astreinte 7j/7j et 24h/24h, en sus du centre de contact 33-03 qui, à son tour, reçoit également les appels de nos clients 7j/7j et 24h/24h», rassure-t-on. «La demande en énergie électrique est en constante croissance, cela est constaté chaque année, notamment en période estivale où la consommation de l'énergie électrique atteint des pics importants», a souligné la cellule de communication de la concession de distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa dans un communiqué de presse qui nous a récemment été transmis. Et d'ajouter : «Devant cet état de fait, la Sadeg déploie des efforts considérables et continuellement en matière de renforcement de ses réseaux électriques afin de répondre à une demande en perpétuelle évolution».

Concernant le deuxième volet, qui consiste à mieux desservir ses clients, la Société de distribution d'électricité et du gaz de Béjaïa a investi cette année plus de 10 milliards de centimes afin d'assurer un passage d'été satisfaisant en matière de desserte énergétique. Ces investissements se résument en la réalisation de 15 postes transformateurs pour un physique de 17 km, ajoutés aux 2 900 postes déjà existants, 6 opérations de réhabilitation des réseaux vétustes pour un physique de 8 km en sus des 11 départs créés en lignes aériennes pour un physique de 4 km. «En dépit de tous les investissements réalisés par notre société dans le but d'assurer une bonne qualité et continuité de service, cela demeurera insuffisant si nos clients continuent à consommer cette précieuse énergie de façon irrationnelle, d'où la multiplication de nos actions de sensibilisation cette année», assène-t-on. Dans ce sillage, un appel a été lancé à tous les clients afin de «modérer leur consommation en énergie électrique pour permettre à la fois d'alléger leurs factures de consommation et de passer un été sans perturbations».

Hocine Cherfa

Mostaganem

# Pour promouvoir l'entrepreneuriat, l'Anade apporte du nouveau

■ Au Palais consulaire, une journée d'information a été organisée par l'Anade (Agence nationale d'appui au développement de l'Entrepreneuriat, ex-Ansej), mercredi 23 juin, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la wilaya de Mostaganem.

Par Lotfi Abdelmadjid

C'est un événement important dans son aspect économique auquel avaient assisté les commerçants, les opérateurs économiques, les associations professionnelles et des jeunes.

Dans son exposé, Mohamed Kaaneb, directeur de l'Agence de wilaya, met en exergue les nouvelles mesures relatives au dispositif Anade (ex-Ansej) inscrit dans le cadre de la stratégie de la relance de l'entrepreneuriat. En effet, ces mesures incitatives à la redynamisation de l'investissement dans la création d'activités diverses donnerait certainement un nouveau souffle à l'économie par un accompagnement mieux conceptualisé. La condition qui avantagéait avant uniquement les chômeurs vient d'être éliminée, laissant l'opportunité aux autres, même ceux qui exercent déjà une activité professionnelle. A ce titre, l'âge d'éligibilité a été revu car ceux d'entre 19 et 40 ans pourront aspirer à créer leurs entreprises avec une

qualification professionnelle ou scientifique et un apport personnel de 15 % du montant du projet pour tous ceux qui exercent une activité. Force est de constater que ces nouvelles mesures viennent de faire sauter beaucoup d'obstacles au profit de la création d'entreprises et la promotion de l'emploi. Suite à l'intervention du directeur de l'Anade, du président et du directeur de la CCI, un riche débat a été engagé par l'assistance composée principalement de jeunes. Des pré-occupations comme celles du gel de certaines activités, l'adaptation des projets selon les besoins économiques de la wilaya, les crédits bancaires, l'exonération d'impôts, le foncier, le projet des mini zac (zones d'activités) et surtout sur la loi des 20 % relative au code des marchés publics pour les petites entreprises de bâtiment, etc. D'autre part, certains ont insisté sur l'élaboration d'une cartographie de wilaya relative aux moyennes et petites entreprises, d'autres se sont focalisés sur l'accompagnement qui garantirait la réussite d'une entreprise



naissante. En revanche, il y a ceux qui ont posé le recurrent problème de la gestion de l'économie uniquement par les acteurs administratifs. Aujourd'hui, faut-il le souligner, il y a un intérêt à vouloir s'attaquer

au spectre du chômage, une volonté du gouvernement à promouvoir l'économie par une réelle stratégie d'entrepreneuriat, un besoin de créer des richesses, mais les méthodes et les approches devront s'améliorer,

surpassant les pratiques qui n'ont pas pu accomplir les objectifs. Encourager la création des PME et PMI ne s'arrête pas au financement, il doit aussi se focaliser sur la réflexion et la réflexion scientifique surtout. L. A.

Moscou

## Chanegriha réitère «l'engagement infailible» de l'Algérie à faire face aux défis sécuritaires

Le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réitéré, jeudi à Moscou, «l'engagement infailible» de l'Algérie à œuvrer, aux côtés de ses partenaires, pour faire face aux défis sécuritaires que connaît la communauté internationale, notamment dans la région maghrébine et sahélo-saharienne, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«(...) Je vous réitère l'engagement infailible de l'Algérie à œuvrer aux côtés de ses partenaires pour faire face aux défis sécuritaires que connaît la communauté internationale, notamment dans la région maghrébine et sahélo-saharienne, et ce, à travers le développement des mécanismes de coopération requis, dans le cadre du respect de la légalité internationale», a affirmé le général de corps d'armée Saïd Chanegriha dans une allocution prononcée au deuxième jour de la 9<sup>e</sup> Conférence sur la sécurité internationale, organisée par la Fédération de Russie.

Au début de son intervention, le général de corps d'armée Saïd Chanegriha a constaté que «la conjoncture internationale et régionale connaît des changements géostratégiques compliqués et multidimensionnels, desquels résultent des défis et menaces nouvelles touchant à la sécurité et la paix dans notre espace régional».

«En effet et en dépit de l'atténuation de l'ampleur des menaces et des risques des conflits armés entre des acteurs gouvernementaux classiques, il est clair que les menaces actuelles sont devenues transfrontalières et souvent en relation avec des acteurs non-gouvernementaux. Vous

partagez avec moi, sans l'ombre d'un doute, le constat que cette menace est devenue diffuse, multiforme et plus féroc», a-t-il développé.

«Ce constat s'applique également au continent africain en général et à l'espace sahélo-saharien et maghrébin en particulier où cette région souffre, réellement, des affres du terrorisme, du trafic d'armes, du narcotrafic, de la traite des êtres humains, de menaces cybernétiques et d'autres crimes organisés transfrontaliers», a relevé le général de corps d'armée Saïd Chanegriha.

Parmi les autres défis, il a cité, en outre, «les répercussions des changements climatiques palpables à travers des périodes climatiques sévères, les tensions issues de la rareté de l'eau, les dangers de la famine, et les flux sans précédent des immigrants, liés à ces perturbations climatiques».

Le général de corps d'armée a rappelé certains facteurs à l'origine de déstabilisation dans le monde en général et dans la région en particulier, «à l'instar des risques épidémiologiques, les conflits tribaux, l'exode des populations en fuite des zones de violence, en sus de la pauvreté dont souffrent les populations de cette région, ce qui a exacerbé la crise sécuritaire caractérisant cette région», a-t-il noté.

«Cette situation sécuritaire détériorée s'est davantage aggravée à cause de l'incapacité de certains pays à faire face avec efficacité à ces menaces qui se propagent encore à travers le continent africain, présageant l'imminence de grands risques sécuritaires pour les peuples africains», a-t-il mis en garde.

Le général de corps d'armée a prévenu que «cette dimension sécuritaire hypothéquera, à court et moyen terme, les opportunités de développement dans le continent, et ouvrira la voie à des ingérences étrangères, sous prétexte d'éventuels efforts pour rétablir l'ordre dans les zones frappées par la violence, ce qui survient souvent d'une manière purement anticipée». Abordant la question du Sahara occidental, «dernière colonie en Afrique et dont le peuple aspire à exercer librement son droit à l'autodétermination», le général de corps d'armée Saïd Chanegriha a mis l'accent sur l'impératif, pour l'ONU, de prendre ses responsabilités afin de résoudre ce conflit qui date de longues années.

«A ce contexte sécuritaire qui marque la région maghrébine et sahélo-saharienne, s'ajoute le conflit armé au Sahara occidental, et ce, à l'issue de la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu le 13 novembre 2020», a-t-il rappelé.

Il a observé, à ce propos, que «le blocage enregistré dans la résolution de ce conflit conformément aux résolutions de l'ONU et la tergiversation de certains pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies au sujet de la désignation d'un représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, ont contribué à la reprise des combats entre la République arabe sahraouie démocratique et le Maroc».

«Le Sahara occidental constitue la dernière colonie en Afrique et son peuple aspire à exercer librement son droit à l'autodétermination. A ce titre, j'ai à maintes fois souligné que les agissements du

colonisateur visant à annexer avec force les territoires sahraouis, tout en faisant fi du concept de respect des droits de l'homme dans les territoires occupés, sont incompatibles avec la Charte de l'ONU et l'Acte constitutif de l'Union africaine dont la République arabe sahraouie démocratique est un membre fondateur», a-t-il affirmé.

«Cette situation inquiétante, marquée par la recrudescence militaire et les ingérences étrangères, pourrait attiser les tensions dans l'ensemble de la région», a-t-il ajouté, estimant que «ce constat très alarmant pour la sécurité et la paix, exige de la communauté internationale de prendre ses responsabilités en respectant strictement les dispositions du droit international dans la résolution de cette crise».

Il a considéré, dans ce cadre, qu'il était devenu «nécessaire de conjuguer les efforts en valeur la communauté internationale pour assoir la sécurité et la stabilité dans les différentes régions du monde, mettant en valeur la disposition de l'Algérie à coopérer avec ses partenaires afin de faire face aux différents défis».

«Partant de ce constat, il est devenu nécessaire de conjuguer les efforts et d'adopter des ripostes communes aux défis afin d'assurer la sécurité, la stabilité et le bien-être dans la région. Il nous incombe également comme priorité de lutter, sans répit, contre la menace terroriste et les crimes transfrontaliers, notamment le trafic de drogues, tout en renforçant la bonne gouvernance et la vocation institutionnelle des Etats dans la promotion de la triade de la sécurité, la paix et le développement», a-t-il conclu.

UE/Nouvelle PAC

# Des négociations «très compliquées» pour un accord sur la nouvelle politique agricole commune

■ Eurodéputés et Etats membres de l'UE menaient jeudi soir d'ultimes négociations «très compliquées» pour trouver un accord sur la nouvelle PAC, continuant d'achopper sur les règles destinées à «verdir» l'agriculture européenne sans fragiliser les revenus des exploitants.



Par Salem K.

Après l'échec, en mai, de trois jours d'intenses discussions ayant tourné au dialogue de sourds, les négociateurs du Parlement européen et des Etats ont repris jeudi leurs pourparlers, avec l'espoir de trouver un compromis d'ici vendredi.

Les Vingt-Sept avaient approuvé en octobre 2020 la réforme de la Politique agricole commune (PAC), avec un budget de 387 milliards d'euros pour

sept ans, dont 270 milliards d'aides directes aux agriculteurs, mais ils doivent s'entendre avec les eurodéputés sur ses modalités. «Depuis mai, nous avons accompli des avancées considérables vers un point d'équilibre», a indiqué, jeudi, la ministre portugaise Maria do Céu Antunes, dont le pays occupe la présidence tournante de l'UE jusqu'à fin juin et qui négocie au nom des Vingt-Sept.

«Nous restons déterminés à trouver un accord politique avant la réunion des ministres européens de l'Agriculture, lundi et

mardi au Luxembourg», a-t-elle ajouté.

Mais peu avant minuit, plusieurs sources parlementaires faisaient état de discussions «très compliquées», observant que cela «se passait mal» sur le premier texte (plans stratégiques agricoles des Etats).

Le dossier clé concerne les «écorigimes», outil-phare de la nouvelle PAC : des primes accordées aux agriculteurs adoptant des programmes environnementaux exigeants ou des techniques plus vertueuses, au contenu largement défini par les Etats.

Les eurodéputés réclamaient initialement qu'ils représentent au moins 30 % des paiements directs aux agriculteurs.

Les Etats se sont dits prêts à accepter un seuil de 25 %, mais avec une période de transition de deux ans durant laquelle ils pourraient réallouer à leur guise les fonds non utilisés sur ce pourcentage – ce à quoi les parlementaires sont farouchement opposés, redoutant de voir les écorigimes drastiquement sous-financés.

Parmi les autres points d'achoppement : le pourcentage

de terres non cultivées pour préserver la biodiversité ou encore la rotation des cultures exigée par les parlementaires.

Les eurodéputés réclament «l'alignement» des politiques agricoles nationales sur les objectifs du Pacte vert climatique européen et les cibles environnementales de l'UE (baisse des pesticides, un quart des terres réservées au bio...), ce qui est jugé «impraticable» par les Etats.

Dans les autres textes de la PAC, pas encore abordés jeudi, d'autres problèmes demeurent : mécanismes de redistribution au profit des petits agriculteurs, conditionnement des versements au respect de normes sociales protégeant les travailleurs...

Enfin, les parlementaires veulent durcir les contrôles sur l'importation de produits agricoles, notamment pour bannir les produits présentant des traces de pesticides interdits dans l'UE.

Les Etats s'inquiètent, eux, de contrevenir aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : «Un point très délicat, miné par les lignes rouges des Vingt-Sept», prévient une source diplomatique.

Malgré «des positions très proches, il reste des problèmes politiquement sensibles et la Commission est prête à proposer des compromis», a affirmé, jeudi, le commissaire européen à l'Agriculture,

Janusz Wojciechowski. Son rôle avait été vivement critiqué en mai par les parlementaires, qui lui reprochaient d'être un intermédiaire peu efficace et trop effacé devant le vice-président de la Commission, Frans Timmermans, en charge du Pacte vert.

«Nous voilà repartis pour potentiellement deux jours et deux nuits intenses», avertissait, jeudi, l'eurodéputé Eric Andrieu (S&D, sociaux-démocrates), l'un des négociateurs.

Finances

## La Chine demeure le plus grand marché obligataire de l'Asie de l'Est émergente

LA CHINE continue d'être le plus grand marché obligataire en devise locale en Asie de l'Est émergente, représentant 77,8 % des obligations en circulation dans la région, selon la dernière édition du rapport de la Banque asiatique de développement (BAD) publié vendredi.

L'étude montre qu'au cours du premier trimestre 2021, le marché obligataire chinois a augmenté de 2,1 % par rapport au trimestre précédent et de 17,3 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 15 800 milliards de dollars, en notant qu'une baisse des émissions d'obligations d'Etat avait limité la croissance globale du marché. La BAD explique ce dernier phénomène par «la nécessité moindre de mesures de relance budgétaire dans le cadre de la reprise économique, ainsi que l'accent mis par le gouvernement sur l'atténuation du risque de crédit sur les marchés financiers». Le rapport indique que les obligations d'Etat en Chine ont augmenté de 1,6 % par rapport au trimestre précédent et de 18,5 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 10 100 milliards de dollars fin mars. Pour leur part, les obligations d'entreprises ont augmenté de 2,9 % par rapport au trimestre précédent et de 15,2 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 5 700 milliards de dollars. L'Asie de l'Est émergente comprend la Chine, Hong Kong de Chine, l'Indonésie, la République de Corée, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam.

Coopération maghrébine

## Accord tuniso-libyen pour la création de deux zones industrielles en Libye

Le gouvernement tunisien a annoncé, jeudi, la conclusion d'un accord avec la Libye pour l'établissement de deux zones industrielles communes sur le territoire libyen.

«Les deux zones industrielles seront construites sur une superficie de 2 400 hectares à l'intérieur du territoire libyen», a déclaré le P-DG de l'Agence Foncière

Industrielle en Tunisie, Souheil Cheour, à l'issue d'une rencontre entre le ministre tunisien de l'Industrie, Mohamed Boussaid et son homologue libyen, Ahmed Ali Abou Hissa, en Tunisie.

«Le démarrage de la construction de ces deux zones est prévu pour bientôt», a-t-il indiqué. Il a ajouté qu'une équipe tunisienne se rendra en Libye le

21 juillet, «pour faire un état des lieux de l'avancement des travaux». Le ministre libyen de l'Industrie a achevé jeudi une visite de travail en Tunisie, qu'il a entamée lundi, à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires libyens et de représentants de l'Union générale libyenne des Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture.

«La visite a été un véritable point de départ pour la coopération tuniso-libyenne dans le domaine de l'industrie», a déclaré Abou Hissa aux journalistes, à l'issue de sa rencontre avec son homologue tunisien.

«La complémentarité entre la Tunisie et la Libye n'est plus une option, mais plutôt une nécessité», a-t-il estimé. **Yanis G.**

Pour stimuler la production alimentaire

## La Banque mondiale fournit 113 millions de dollars au Soudan du Sud

Le Soudan du Sud a reçu jeudi une subvention de 113,2 millions de dollars de la Banque mondiale, pour aider les agriculteurs locaux à augmenter leur production afin d'atténuer l'insécurité alimentaire dans le pays.

Selon Josephine Joseph Lagu, ministre sud-soudanaise de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire, cette somme d'argent accordée au titre du Projet de résilience et de moyens d'existence et du Projet de réponse d'urgence aux crûtes, renforcera la capacité des agriculteurs à gérer efficacement leurs exploitations et à adopter de nouvelles technologies pour améliorer

leurs rendements.

«Les deux projets ont été conçus pour aider à augmenter la production agricole, afin de restaurer les moyens de subsistance dans les zones rurales et de contribuer à mettre fin à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle», a déclaré M<sup>me</sup> Lagu aux journalistes à Juba.

Ousmane Dione, directeur pays de la Banque mondiale pour le Soudan du Sud, a de son côté indiqué que les projets fourniraient des revenus directs aux ménages les plus vulnérables pour leur permettre de produire davantage de nourriture.

«Les Sud-Soudanais méritent de pouvoir produire suffisam-

ment de nourriture, ils méritent de pouvoir manger suffisamment et ils méritent de stocker suffisamment de récoltes», a dit M. Dione, soulignant que la mise en œuvre réussie des projets contribuerait à redonner espoir et confiance aux partenaires de développement du Soudan du Sud pour qu'ils lui apportent davantage de soutien.

Selon un récent rapport de la Mission d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire publié par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), le déficit de la production céréalière du Soudan du Sud est

estimé à un niveau record de 465 600 tonnes en 2021.

Dans le même temps, le rapport indique également que la production céréalière du Soudan du Sud en 2020 a augmenté de 7 % d'une année sur l'autre pour atteindre environ 874 400 tonnes.

Les agences des Nations unies estiment pour leur part que 7,2 millions de personnes, soit environ 60 % de la population du Soudan du Sud, risquent de faire face à une grave pénurie alimentaire cette année et que près d'1,4 million d'enfants de moins de cinq ans risquent de souffrir de malnutrition aiguë.

**Halim N.**

Festival culturel européen à Alger

# Le groupe Raina Rai enchante le public

■ Un concert époustouflant du groupe Raina Rai a été animé lors de la soirée inaugurale du 21<sup>e</sup> Festival culturel européen qui s'est ouvert jeudi à Alger. Cette formation musicale, connue pour ses prestations de haut niveau, a enchanté le public venu nombreux assister à cet événement.

Par Mohamed Yahiaoui

Accueillie au Théâtre national sous le slogan «L'Algérie chante l'Europe», la soirée inaugurale de cette édition très spéciale a vu le groupe mythique Raina Rai reprendre une dizaine de pièces musicales, au grand plaisir d'un public qui aura ainsi renoué avec les spectacles, après plus de deux ans d'interruption de toute activité culturelle pour cause de pandémie.

Dans des atmosphères de grands soirs, créées également par la technique et ses trois consoles, du son, de la lumière et de l'animation numérique sur écran, dirigées respectivement par Amine Kariche, Mohamed Ourzik et Ghani Mazouz, ainsi que Abderrahmane Bouhaddad, le public a pu ainsi apprécier, deux heures et demie durant, la virtuosité et le génie créatif des musiciens dirigés par l'infatigable Lotfi Attar.

Egalement animé par Belhadji Nabil Ourradi à la basse, Fethi Maher Ziani Chérif au clavier, El Hachemi Djellouli à la batterie et au chant, Dendane Chikh au

saxophone, Mimou Belkheir à la percussion et au chant, et Adem Kaddour à l'accompagnement rythmique, le groupe a entonné entre autres pièces, «Amarna», «Z'Ghaida», «Tayla», «Raina hak», «Lala Fatima», «Ma s'Ranna», «Djelloul», «Goulou' L'Mama», «Hakda», «Z'Har», «Zabana» et la légendaire «Ya Zina».

Un court répertoire de variétés occidentales a également été rendu par l'ensemble de Sidi Bel-Abbès, interprétant notamment «Caravane», un instrumental suivi d'une improvisation sur une cadence blouse et un 12 mesures inversé, «La Bôhème» et «Hier encore» de Charles Aznavour, et le tube d'anthologie du groupe mythique des Rolling Stones, «I can't Get No Satisfaction».

Pimpants et souriants, les musiciens ont embarqué l'assistance dans une randonnée onirique, très appréciée par le public qui a donné du répondeur aux artistes, leur adressant des applaudissements répétés et des youyous nourris.

Le groupe Raina Rai a été fondé en 1980 par les musiciens originaires de Sidi Bel-Abbès,



Ph/D. R.

Tarik Chikhi (1953-2019), Kaddour Bouchentouf, Hachemi Djellouli et Lotfi Attar, qui étaient déjà membres du groupe des

«Aigles noirs».

Mêlant rai traditionnel et rock, le groupe a très vite connu le succès grâce également à la

touche particulière de Lotfi Attar et le son de sa Fender stratocaster sous l'effet de la distorsion qui consacra l'identifiant sonore de Raina Rai.

Rejoint par Djilali Rezkellah (1962-2010), le groupe produira une dizaine d'albums, avec plusieurs chansons à succès, dont l'éternelle «Ya Zina» sortie en 1983.

Auparavant, l'ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, John O'Rourke, a donné lecture à l'allocution d'ouverture du 21<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie, en présence des représentants des différentes missions diplomatiques accréditées à Alger des pays participants, ainsi que de plusieurs invités et du directeur du TNA.

M. Y.

Anniversaire de naissance de Mohamed Racim

## Le moteur de recherche «Google» célèbre l'occasion

Le moteur de recherche «Google» a célébré, jeudi, le 125<sup>e</sup> anniversaire de naissance de l'artiste plasticien algérien Mohamed Racim, l'un des pionniers de l'art des miniatures en Algérie et l'un des artistes les plus célèbres au monde.

A ce titre, un portrait en hommage à l'artiste qui tient dans sa main une plume, a été mis sur l'interface «Google», dans le

cadre d'un panneau de fond qui comprend des miniatures, où le clic dessus permet d'accéder aux différents sites qui font connaître l'artiste et mettent la lumière sur sa vie et son palmarès.

Né en 1898 à La Casbah d'Alger, Mohamed Racim est un fondateur de l'Ecole algérienne de miniature. Il est issu d'une famille d'artistes-artisans d'origine turque. En 1921, une bourse

d'études en Espagne lui avait été octroyée, laquelle lui a permis de visiter les villes de Cordoue et Grenade qui lui révélèrent l'atmosphère musulmane de l'âge d'or. Les œuvres de l'artiste ont permis de raviver et enrichir l'art de la miniature. Avec son art, Racim a résisté au colonialisme français et a œuvré pour la préservation de la personnalité culturelle algérienne authentique. Ses œuvres se sont distinguées par l'incarna-

tion de différents thèmes historiques et religieux, dont beaucoup parlent de l'Algérie ottomane.

Racim a présenté ses toiles dans plus de 30 expositions à travers le monde, en l'occurrence Paris, Bucarest (Roumanie), Vienne (Autriche) et Stockholm (Suède), où il a rencontré sa femme, avec qui il a vécu jusqu'à sa mort mystérieuse à Alger en 1975.

L. B.

En hommage à Lounes Matoub

## Un gala artistique animé à Tizi-Ouzou

Le combat et la mémoire du chanteur Lounes Matoub ont été évoqués et salués jeudi au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, lors d'un gala artistique à l'occasion du 23<sup>e</sup> anniversaire de son assassinat, le 25 juin 1998. Une vingtaine d'artistes, jeunes et anciens, ont salué la mémoire du chan-

teur engagé, lors de ce gala à l'initiative de la fondation éponyme en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et la direction locale de la culture, selon les organisateurs.

Malika Matoub, sœur du chanteur et présidente de la fondation, a évoqué le combat de son frère et rendu hommage à

ses compagnons, ceux qui avaient partagé son combat et ceux qui continuent à s'en réclamer et à le porter.

Né le 24 janvier 1956 à Taourirt-Moussa à Beni-Douala, au sud de Tizi-Ouzou, Lounes Matoub a été assassiné par un groupe terroriste le 25 juin 1998, à l'âge de 42 ans, sur une route menant à

son village.

Poète et chanteur engagé en faveur de tamazight, la liberté d'expression, la diversité et pour une Algérie démocratique, il avait à son actif une discographie prolifique qui continue à inspirer les jeunes artistes.

F. H.

Prévues du 4 au 7 juillet prochain

## Des Journées de musique andalouse à Mila

La wilaya de Mila abritera durant la période allant du 4 au 7 juillet prochain la première édition des Journées nationales «Milah» de la musique andalouse, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la Maison de la culture Mebarek-El-Mili, initiatrice de cette manifestation.

Dans une déclaration à la presse, le directeur de cette structure, Abderrezak Bouchenak, a précisé que cet événement culturel, premier du

genre à l'échelle locale, et auquel le nom «Milah», l'une des anciennes appellations de Mila a été attribuée, verra la participation de neuf associations culturelles de moult wilayas du pays spécialisées dans la musique andalouse. Une formation, a-t-il ajouté, sera dispensée aux personnes intéressées.

Les associations devant participer à ce rendez-vous qui s'inscrit également, selon M. Bouchenak, dans le cadre du programme de cette structure

culturelle à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse (5 juillet), sont issues des wilayas de Mascara, Oran, Ain Defla, Tipasa, Sétif, Skikda, Souk Ahras, Constantine et Mila, wilaya chargée de l'organisation de la cérémonie d'ouverture.

Des figures de la musique andalouse de diverses régions du pays seront présentes à cet événement musical, a ajouté la

même source.

Aussi, et dans le cadre de cette manifestation qui a pour but de mettre en lumière les associations intéressées par cet art et assurer une formation afin de garantir sa pérennité, plusieurs personnalités ayant laissé leur empreinte et contribué à préserver ce patrimoine culturel et à l'enseigner aux jeunes générations seront honorées à cette occasion.

Le programme élaboré pour ces premières Journées natio-

nales de musique andalouse comprendra, a indiqué Abderrezak Bouchenak, une exposition qui comptera deux stands dédiés aux instruments de musique andalouse, des publications et des ouvrages relatifs à ce domaine, en plus d'un stand réservé à faire connaître les professionnels de la musique andalouse de cette région, ainsi que les associations locales actives dans ce domaine.

M. B.



États-Unis

# Biden reçoit le président afghan pour évoquer le retrait américain

■ Le Président américain, Joe Biden, reçoit cette semaine son homologue afghan, Ashraf Ghani, pour évoquer l'avenir de l'Afghanistan, au moment où le retrait en cours des troupes américaines ouvre une période d'immense incertitude.

Par Mourad M.

**O**bjectif affiché de la Maison-Blanche : travailler étroitement avec le gouvernement de Kaboul pour s'assurer que l'Afghanistan «ne redevienne jamais un refuge pour des groupes terroristes qui représentent une menace pour le territoire américain».

Mais les questions sont nombreuses et vertigineuses : les talibans s'empareront-ils de Kaboul après le départ des derniers soldats occidentaux ? Comment la sécurité des diplomates occidentaux – et de l'aéroport de la capitale – sera-t-elle assurée ? Que deviendront les milliers d'Afghans ayant travaillé auprès des forces américaines comme interprètes ?

Les deux dirigeants doivent se retrouver dans le Bureau ovale pour évoquer ces dossiers épineux. Fait notable : aucune

conférence de presse n'est prévue à l'issue de la rencontre.

Joe Biden a décidé en avril de retirer les 2 500 militaires américains encore présents en Afghanistan.

Il a fixé comme date-butoir le 11 septembre, date du 20e anniversaire des attentats ayant conduit Washington à renverser le régime des talibans qui abritaient les jihadistes d'Al-Qaïda.

Washington martèle sa volonté de continuer à «soutenir le peuple afghan».

Jeudi, la Maison-Blanche a annoncé l'envoi de trois millions de doses de vaccin Johnson & Johnson pour aider le pays à faire face à la pandémie de Covid-19.

Mais nombre d'élus et d'experts redoutent que les insurgés ne reprennent le contrôle du pays et imposent un régime fondamentaliste proche de celui qu'ils avaient mis en place entre 1996 et 2001.

De surcroît, Ashraf Ghani apparaît de plus en plus isolé. «Il n'écoute plus que trois ou quatre personnes, dont son chef de cabinet, son conseiller à la sécurité nationale et bien sûr son épouse», assure, sous couvert d'anonymat, un diplomate occidental à Kaboul, décrivant un homme qui «se méfie de tout le monde». «Ghani n'a pas beaucoup de légitimité dans son pays et a plus que jamais besoin de reconnaissance internationale», résume Andrew Watkins, de l'International Crisis Group.

S'il espère toujours convaincre les talibans d'accepter un rôle dans un gouvernement intérimaire d'union nationale, les insurgés, encouragés par leurs succès militaires, semblent peu enclins à négocier.

Le retrait américain a été jusqu'ici mené tambour battant, alimentant les spéculations sur son achèvement dès juillet, bien avant la date-butoir du 11 septembre.

Le sort des quelque 18 000 Afghans ayant travaillé auprès des forces américaines, qui redoutent des représailles si les talibans reviennent au pouvoir à Kaboul, fait l'objet d'une attention particulière à Washington.

«Nous n'abandonnerons pas ceux qui nous ont aidés», a assuré jeudi Joe Biden.

Ces Afghans espèrent décrocher un visa d'immigration vers les États-Unis, mais les procédures sont lourdes et longues.

La Maison-Blanche a indiqué qu'elle envisageait d'évacuer certains d'entre eux avant le retrait complet des troupes afin



R. A. D. R.

qu'ils soient en sécurité pendant la période d'examen de leur demande de visa.

Mais nombre de détails restent à régler : ni le nombre de personnes concernées ni leur destination n'ont à ce stade été précisés. L'île de Guam, dans le Pacifique, fait partie des hypothèses évoquées ces dernières semaines par des élus et des organisations de défense des droits humains.

Ashraf Ghani et Abdullah Abdullah, négociateur en chef du gouvernement dans les pourparlers avec les talibans, sont arrivés jeudi à Washington et ont

rencontré des membres du Congrès.

Le chef des républicains au Sénat, Mitch McConnell, a déploré, après cette rencontre, la décision de Joe Biden, espérant que le retrait des troupes américaines soit retardé.

«Les talibans, enhardis par notre retraite, vont revenir sur des années de progrès, en particulier pour les droits des femmes afghanes», a-t-il déploré, redoutant les conséquences «tragiques» de la possible chute de Kaboul peu après le départ des derniers soldats américains.

M. M.



## Commentaire

Embargo

Par Fouzia Mahmoudi

**S**i la situation en mer Méditerranée ne fait plus autant de vagues qu'il y a quelques mois, où des menaces de conflit armé avaient clairement été énoncées entre la Grèce et la Turquie, la rivalité qui les oppose n'est toutefois pas résolue et les deux pays continuent à se disputer des gisements gaziers qui se situent, pourtant, en territoire grec. Cette semaine, le ministre grec des Affaires étrangères, Nikos Dendias, a ainsi dit toute sa déception quant à la récente vente de sous-marins par l'Allemagne à la Turquie, rapporte le site spécialisé Euractiv. Berlin refuse de suspendre la vente de six sous-marins de type 214 dont les contrats ont été signés il y a plusieurs années. Cette décision risque de modifier l'équilibre des rapports de force en mer Égée en faveur d'Ankara, selon Athènes. Ces sous-marins d'attaque conventionnels sont aussi utilisés par la marine grecque. Le gouvernement grec aimerait que ses partenaires européens au sein de l'Union européenne (UE) respectent un embargo sur les armes avec la Turquie, compte tenu de l'escalade des tensions entre les pays voisins en Méditerranée orientale ces derniers mois. L'Allemagne, l'Espagne et l'Italie s'y sont récemment opposées, bloquant la demande grecque au Conseil de l'UE. Un projet de loi en Allemagne interdisant l'exportation de sous-marins vers la Turquie a aussi été rejeté devant le Bundestag. Lors du sommet européen des 24 et 25 juin, les dirigeants de l'UE doivent adopter une nouvelle stratégie vis-à-vis de la Turquie. Selon le projet de conclusions, obtenu par Euractiv, l'UE se félicite de la poursuite de la désescalade en Méditerranée orientale. Paris a dû soutenir en juin 2020 la Grèce face aux ambitions gazières d'Ankara, notamment lorsqu'un incident a opposé des navires turcs et français. En octobre, Erdogan avait mis en cause la santé mentale d'Emmanuel Macron, l'accusant de mener une campagne de haine contre l'Islam, parce qu'il avait défendu le droit de caricaturer le prophète Mohamed et pour son discours contre le séparatisme islamiste en France. Depuis, la situation est à la désescalade. Le ministre des Affaires étrangères turc a récemment annoncé avec son homologue grec, lors d'une rencontre à Athènes, que «l'été sera calme». Le 14 juin 2021, les Présidents Recep Tayyip Erdogan et Emmanuel Macron se sont aussi rencontrés à Bruxelles en marge d'un sommet de l'Otan, affichant une volonté d'avancer ensemble malgré leurs divergences. Reste à voir si la Turquie réussira à garder longtemps la tête froide, son président restant peu de temps généralement sans provoquer ou menacer ses homologues européens. Si la tension venait à grimper dangereusement une fois encore entre les Turcs et les Grecs, il sera intéressant de voir si les pays de l'UE, hormis la France qui a très tôt apporté son soutien à Athènes, soutiendront à leur tour la Grèce ou s'ils préféreront, comme en septembre dernier, au plus fort du conflit, détourner les yeux.

F. M.

Brésil

## Un juge annule toutes les poursuites de l'ex-juge Moro contre Lula

**U**n magistrat de la Cour suprême du Brésil (STF) a annulé jeudi deux nouvelles procédures qui avaient été lancées à l'encontre de Luiz Inácio Lula da Silva par l'ex-juge Sergio Moro, qui avait déjà été déclaré «partiel» dans l'affaire qui avait valu à l'ancien président 19 mois de prison.

Cette décision invalide tous les éléments recueillis par Sergio Moro et remet les procédures à zéro, éliminant la possibilité d'une condamnation relativement rapide en seconde instance empêchant Lula, 75 ans, de se présenter à l'élection présidentielle de novembre 2022.

Gilmar Mendes a jugé qu'il y avait «identité de faits et juridique» entre l'affaire pour laquelle M. Moro avait été déclaré «partiel» et les deux autres passées dans les mains de la figure de proue de l'opération anticorruption Lavage Express lancée

depuis Curitiba (sud). M. Mendes a donc ordonné d'annuler toutes les procédures décisionnelles du magistrat, y compris celles de la phase précédant la procédure».

Lula a été condamné par Sergio Moro en 2017 à 9 ans et demi de prison pour avoir bénéficié d'un triplex sur le littoral pauliste offert par une entreprise de BTP en échange de contrats avec le groupe pétrolier étatique Petrobras. Un tribunal a confirmé et alourdi la sentence en appel, ce qui a empêché l'ex-président (2003-2010) de participer à l'élection de 2018 et l'a maintenu sous les verrous d'avril à novembre 2019.

Mais la seconde chambre du STF (composée de cinq juges) a donné raison en mars à la défense de Lula, dénonçant la «partialité» de Sergio Moro, mise notamment en évidence lorsque celui-ci a été nommé ministre de

la Justice par le président d'extrême droite Jair Bolsonaro. La Cour suprême a ratifié cette décision en séance plénière, par 7 voix contre 4.

Le juge Mendes a désormais étendu cette décision aux deux autres affaires instruites à Curitiba, toutes deux à l'état préliminaire. L'une a trait aux travaux effectués dans un domaine à Atibaia (État de Sao Paulo), et l'autre à l'achat d'un terrain par l'Institut Lula.

L'ex-président, qui s'est toujours dit innocent, a été blanchi ces derniers mois de plusieurs accusations de corruption instruites dans diverses juridictions du pays.

Parallèlement aux affaires de Curitiba qui seront dépeçées à Brasilia, l'icône de la gauche latino-américaine est encore visé par trois autres procédures, l'une également dans la capitale et deux à Sao Paulo.

Crise politique en Tunisie

# Mechichi rencontre des représentants de partis et blocs parlementaires

■ Le Chef du gouvernement tunisien, Hichem Mechichi, a eu une série de rencontres avec les représentants des partis et blocs parlementaires qui le soutiennent, a indiqué, jeudi, le gouvernement dans un communiqué, cité par l'agence TAP.



Par Moncef G.

« Ces rencontres ont été l'occasion de discuter des derniers développements sur les scènes politique et économique nationales et de se pencher sur les moyens susceptibles de surmonter les difficultés entravant l'action du gouvernement et de pouvoir résoudre la crise politique dans laquelle se débat le pays », précise la même source. Le Chef du gouvernement tunisien a, dans ce cadre, rencontré des élus des blocs parlementaires d'Ennahdha, Qalb Tounes, la Réforme, Watania et Tahya Tounes.

Il a écouté leurs propositions pour relever les défis posés par la crise économique et sociale difficile et par la situation sanitaire due à la propagation de la pandémie de Covid-19, indique le communiqué.

Pour Mechichi, la crise socio-économique fait appel à la solidarité de l'ensemble des Tunisiens, des acteurs politiques

et des institutions de l'Etat.

« L'heure exige d'unifier les efforts pour sortir de la crise et d'éviter tous les tiraillements et surenchères politiques qui ne font qu'aggraver la situation », note, en outre, le communiqué.

Les représentants des partis ont affirmé leur détermination à soutenir les plans d'action du gouvernement dans les différents domaines et d'appuyer ses programmes, en particulier dans les domaines économique, social et de développement.

Ils ont également insisté sur la nécessité d'une meilleure coordination entre le gouvernement et le Parlement au niveau législatif.

## Enquête sur le retour au pays d'un terroriste présumé

Une enquête a été ouverte en Tunisie sur les circonstances dans lesquelles un Tunisien, poursuivi pour appartenance à un groupe terroriste et qui se trouvait en Turquie, a pu rentrer au pays sans être arrêté à l'aéroport, a indiqué, jeudi, le parquet.

Le suspect, Jamal Al-Rihani, est poursuivi par la justice tunisienne pour « association avec des groupes terroristes à l'étranger », a indiqué Mohsen Dali, substitut du procureur général et porte-parole du pôle judiciaire antiterroriste.

« Une information judiciaire a été ouverte après son arrivée le 18 juin à l'aéroport international de Tunis, Carthage, en provenance de Turquie », a-t-il ajouté.

M. Rihani a pu sortir de l'aéroport sans être inquiété et a été interpellé dans des bureaux administratifs où il s'était rendu ensuite pour se faire faire des papiers d'identité, a précisé M. Dali. Il se trouve actuellement en garde à vue. Le substitut du procureur général a ajouté que le suspect avait été détenu en Turquie, sans dire pour quelle raison ni pour quelle durée.

Le ministère de l'Intérieur, actuellement dirigé par le Chef du gouvernement Hichem Mechichi, a limogé cinq responsables des services de sécurité dans le cadre de cette affaire, ont rapporté des médias locaux.

Contacté, ce ministère n'a pas souhaité répondre. Les Tunisiens constituent l'un des principaux contingents de terroristes étrangers. Au moins 3 000 Tunisiens ont rallié des groupes terroristes comme l'EI en Syrie ou en Libye dans les années 2011-2015, lorsque les frontières leur étaient largement ouvertes.

Un millier seraient revenus des zones de combat, selon les autorités tunisiennes. Après plusieurs années de laxisme, les autorités assurent que ces six dernières années, tous ceux qui en reviennent sont identifiés et font l'objet de poursuites judiciaires, mais Tunis ne fournit aucune donnée chiffrée.

La loi antiterroriste votée en 2015 prévoit de lourdes peines de prison : de 6 à 12 ans pour le départ à l'étranger ou de simples préparatifs en vue de combattre auprès de groupes extrémistes.

## Covid-19 : 25 300 personnes vaccinées en 24 heures

Au total, 25 300 Tunisiens ont été vaccinés mercredi contre le nouveau coronavirus, dont 17 490 ont reçu la première dose et 7 810 autres la deuxième, rapporte, jeudi, l'agence de presse TAP.

Selon un communiqué du ministère de la Santé, relayé par la TAP, le nombre global des vaccins administrés s'est élevé à 1 661 855 doses depuis le démarrage de la campagne de vaccination (1 215 888 avec la première dose et 445 967 avec la deuxième).

Le nombre de personnes inscrites à la plateforme nationale de vaccination a dépassé, selon

la même source, 2 657 375 personnes. La Tunisie a enregistré une sensible hausse du nombre d'infections au nouveau coronavirus au cours des dernières 24 heures, soit 3 638 nouveaux cas positifs, alors que le nombre de décès dus à cette maladie a atteint 95 durant la même période, selon un bilan épidémiologique publié mercredi par le ministère de la Santé.

## 88 nouveaux décès et 3 951 nouvelles contaminations en 24 heures

Pas moins de 88 nouveaux décès et 3 951 nouvelles contaminations par le coronavirus, sur 11 418 analyses effectuées, ont été enregistrés en 24 heures, a fait savoir, jeudi soir, le ministère tunisien de la Santé.

Dans son bulletin quotidien sur la situation sanitaire dans le pays, le ministère a indiqué que le nombre de décès totalisé depuis l'apparition de l'épidémie en Tunisie en mars 2020, a atteint 14 406 morts.

Le nombre total de guérisons s'est élevé, du 2 mars 2020 au 23 juin 2021, à 342 598 personnes après le rétablissement de 1 764 malades, alors que celui des cas hospitalisés dans des établissements de santé des secteurs public et privé a atteint 2 864 patients, dont 515 en soins intensifs et 128 placés sous respiration artificielle, ajoute la même source.

Par ailleurs, le ministère a fait savoir que le taux quotidien de positivité des tests Covid-19 a atteint, le 23 juin courant, 34,12 %.

M. G.

Sahara occidental

# Le Groupe de Genève dénonce l'impunité des responsables des crimes de torture

Les membres du Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'Homme au Sahara occidental ont dénoncé, jeudi, l'impunité dont jouissent les responsables des crimes de torture et de disparition forcée visant le peuple sahraoui.

Dans un document rendu public à l'occasion de la Journée internationale des Nations unies pour le soutien aux victimes de la torture, célébrée le 26 juin de chaque année, les membres du Groupe de Genève dénoncent le refus du Maroc de se conformer aux résolutions et décisions des différents organes internationaux (Cour Internationale de Justice-ONU-Union africaine) portant sur la décolonisation du Sahara occidental et dénoncent par là même les entraves posées par le Royaume depuis 1991 à l'organisation du référendum prévu par le plan de règle-

ment de l'ONU. Le Groupe a également exhorté le Royaume à respecter l'ensemble de règles des Nations unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela), à coopérer avec le Comité contre la torture et à adopter toutes les mesures de protection nécessaires pour garantir l'intégrité physique et morale des victimes de torture, leurs proches et de leurs représentants.

Le Maroc est invité aussi à transférer sans délais tous les prisonniers sahraouis dans des centres de détention situés sur le territoire occupé du Sahara occidental, conformément à la IV Convention de Genève, permettre à toutes les familles de visiter leurs parents détenus et à respecter les normes du Droit international humanitaire. Les associations soulignent, en outre, la nécessité de permettre à la Délégation du Comité international de la

Croix-Rouge de visiter les prisonniers d'opinion sahraouis et la protection de tous les détenus contre la pandémie Covid-19. Le Maroc est tenu surtout de faire toute la lumière sur le sort de tous les disparus sahraouis et porter devant la justice tous les responsables de crimes de torture et de disparition forcée.

Les signataires du document n'ont pas manqué d'appeler l'Espagne à assumer sa responsabilité de puissance administrante et à apporter son soutien à l'organisation du référendum d'autodétermination comme le lui avait demandé l'Assemblée générale de l'ONU en 1966.

Les ONG attirent l'attention de la communauté internationale sur la situation des victimes sahraouis de la torture qui se perpétue actuellement dans les centres de détention sous contrôle marocain et sur le territoire marocain, comme

dans le territoire non autonome du Sahara occidental sous occupation marocaine.

Dans le cadre de la reprise de la lutte armée suite à la violation par la puissance occupante du cessez-le-feu, le 13 novembre dernier, l'usage de la torture physique et psychologique est devenu une arme constamment utilisée par les forces d'occupation marocaines à l'encontre des défenseurs des droits humains et des journalistes sahraouis, note-t-on. En ce qui concerne les prisonniers sahraouis, incarcérés dans des conditions inhumaines et dégradantes, ils subissent la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants dans des prisons situées sur le sol marocain, en violation du Droit international humanitaire, dont la situation s'est aggravée suite à la pandémie de Covid-19.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

4<sup>e</sup> édition du trail Azrou N'Thor

Près de 300 participants dont un diplomate belge



**LE TRAIL** d'Azrou N'Thor de la commune d'Illitène (65 km au sud-est de Tizi Ouzou), dans sa 4<sup>e</sup> édition, a drainé, hier, une importante participation de pas moins de 275 athlètes, dont 25 femmes, venus d'une trentaine de wilayas. Parmi les participants figure un diplomate de l'ambassade de Belgique en Algérie. En effet, le rendez-vous annuel athlétique a tenu toutes ses promesses sur divers plans, notamment concernant son organisation. Les athlètes ont parcouru une distance de 21 km depuis et vers le village de Tirourda, perché à 1 100 m d'al-

titude, en traversant la forêt d'Akbil. Le trail a eu lieu sous une forte chaleur et a duré pour certains athlètes 5 heures, alors que pour d'autres deux heures ont suffi. Pour la participation masculine, Abiza Mohamed Amine a remporté la première place et Ait Salem Souad pour la gent féminine. L'évènement, initié par l'association Tamazgha annuel athlétique en collaboration avec le Comité du village Tirourda ainsi que l'Assemblée populaire communale et la Direction de la jeunesse et des sports, s'est déroulé dans une bonne ambiance.

Hamid M.

Tizi-Ouzou

## Le corps d'un jeune repêché dans une mare d'eau

**LES ÉLÉMENTS** de la Protection civile de l'unité des Ouadhias (35 km au sud de Tizi Ouzou) ont repêché le corps sans vie d'un jeune de 18 ans dans une mare d'eau au lieu-dit Tamda Ousserghi, dans la com-

mune d'Agouni Gueghrane. Selon les indications fournies par la Protection civile, la victime s'adonnait à la baignade au niveau de cette mare avant de se noyer.

Hamid M.

## La Sécheresse qui s'annonce



Loumis

Djalou@hotmail.com

Bilan de quatre mois de lutte antidrogue en Algérie

## Plus de 25 tonnes de résine de cannabis saisies

■ Plus de 25 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant les quatre premiers mois de l'année en cours, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt), qui relève que la quantité saisie a enregistré une «baisse» par rapport à la même période de 2020.

Par Slim O.

«**A**u total, 25 206,589 kg de résine de cannabis ont été saisies durant les quatre premiers mois de l'année 2021, dont 45,50 % dans la région Ouest du pays», a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes). La quantité de résine de cannabis saisie durant cette période de référence a enregistré une baisse de 8,54 % par rapport à la même période de l'année 2020, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire aux niveaux des

frontières, selon la même source. S'agissant des drogues dures, la quantité d'héroïne saisie en Algérie a enregistré une hausse «substantielle», passant de 20,930 grammes, durant les quatre premiers mois de 2020, à 110,340 grammes à la même période de l'année 2021, soit une augmentation de 427,19 %, révèle le même bilan. La quantité de cocaïne saisie a, par contre, baissé de 42 %, passant de 9 417,349 grammes à 5 462,168 grammes durant la même période de référence. En revanche, les saisies des substances psychotropes ont connu une «augmentation», passant de 1 526 894 à 1 610 592 compri-

més durant cette même période, soit une hausse de 5,48 %, note le même rapport. Selon les investigations menées par les services concernés, 23 080 individus ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, en baisse de 1,06 %, dont 66 étrangers, selon le même bilan qui fait état de 580 personnes en fuite. Les données de l'Onldt révèlent également que parmi les personnes impliquées, 4 798 sont des trafiquants, alors que 9 194 sont des usagers de résine de cannabis, 4 638 sont des trafiquants de substances psychotropes et 4 316 autres en sont des usagers.

S. O.

Parution

## «Wallada, la dernière andalouse», premier roman de Sidali Kouidri Filali

**DANS** son premier roman historique, «Wallada, la dernière andalouse», Sidali Kouidri Filali propose une immersion dans l'Andalousie de l'an mille, à travers une fresque de destins de personnages gravitant autour de la poétesse et princesse omeyyade Wallada Bint El Mostakfi et de son entourage, témoins à deux reprises de la fin d'un règne et d'une période trouble. Publié récemment à compte d'auteur, ce roman de 252 pages est une fresque de destins improbables et de parcours atypiques sur près d'un siècle, gravitant autour de la fille du dernier calife Omeyyade de Cordoue, à l'image de son amant, le poète et vizir Ibn Zaydoun, de Zawi Ibn Ziri, fondateur de la dynastie ziride de Grenade, le poète Samuel Ibn Naghrella devenu chroniqueur et vizir, le natier Khallaf devenu sosie du calife de Séville, ou encore de l'historien Ibn Hayane, témoin d'une époque trouble. A Cordoue le règne des Taïfa est une période rêvée pour l'historien Abu Marwan Ibn Hayane qui ne rate

aucun détail de ces années charnières de l'histoire de l'Andalousie pendant lesquelles il pouvait rapporter l'apparition de trois califes en deux jours. Après la disparition des Omeyyades, l'historien note avec stupéfaction la naissance de ce nouveau royaume fondé par des esclaves, les changements réguliers des frontières des Taïfas, ou encore le sort de ce juif fugitif devenu vizir du sud de l'Andalousie sous le règne des berbères. Ce juif, Samuel Ibn Naghrella, avait fui la prise de Cordoue par l'armée de Zawi Ibn Ziri, frère de Bologhine et fils de Ziri Ibn Menad. Quelques années plus tard, ce poète, installé à Grenade, une ville nouvelle qui voyait autant fleurir ses quartiers et ses souks que les écoles et les universités, se fait remarquer par sa maîtrise des langues, de la synthèse et de la calligraphie et devient secrétaire respecté au palais. A Séville, l'auteur présente le destin improbable de Khallaf, artisan natier de très modeste condition, qui sera exploité par les souverains de cette ville

pour faire croire au retour du Calife Hicham donné pour mort et exiger l'allégeance des autres principautés. L'auteur revient également par moments à Wallada Bint El Mostakfi qui raconte, à près de quatre-vingt-dix ans, à sa servante Izza la première chute de Cordoue après la mort de son père. Elle évoque également avec elle le retour dans sa ville natale, sa rencontre et sa relation passionnée avec Ibn Zaydoun, le poète de la péninsule et l'éternel amoureux. Wallada raconte sa relation avec le poète et ministre, très vite minée par la jalousie et les conflits et ambitions politiques de son entourage. Réputée et décriée pour être une femme libre, la princesse finit par mettre fin à cette relation, devenue une menace pour sa liberté et son statut. La jalousie et l'arrogance ont également aveuglé le poète qui se retrouve très vite évincé du gouvernement, entraîné en justice pour une banale affaire de bien immobilier et jeté en prison. Après deux ans de détention, Wallada réussira à le faire éva-

der pour le perdre à jamais. Dans ce roman, l'histoire d'amour entre Wallada et Ibn Zaydoun, devient très vite un argument pour parler d'un siècle d'histoire trouble de l'Andalousie, des tractations et manipulations politiques et parfois militaires, si proche de l'époque actuelle, du rôle des berbères d'Afrique du Nord dans la création et la gouvernance de certaines villes, ou encore pour évoquer la vie du sérail andalou caractérisé par la tolérance et la valeur accordée aux arts et au savoir. L'histoire de la dernière andalouse, que le lecteur cherche continuellement dans les chapitres du roman, évoque en réalité, au-delà d'une passion ou d'un parcours personnel peu présent dans le récit, le début de la fin d'une époque qui ne connaîtra son dénouement que plus de quatre siècles plus tard. «Wallada, la dernière andalouse» a également été publié en France en mars dernier et commercialisé sur les plateformes de vente en ligne.

Racim C./APS